

# DOSSIER DE PRESSE

## SOS Villages d'Enfants lance un cri d'alarme !

Rendez-vous le 19 novembre 2010  
au Champ-de-Mars



SOS VILLAGES  
D'ENFANTS

Pour que frères et sœurs  
partagent la même enfance

***Frères et sœurs en danger,  
unis pour se reconstruire***



SOS VILLAGES  
D'ENFANTS  
FRANCE

Pour que frères et sœurs  
partagent la même enfance

[www.sosve.org](http://www.sosve.org)

# Sommaire

<b>Mobilisation pour le droit des frères et sœurs à grandir ensemble</b>	<b>p. 3</b>
<b>Frères et sœurs séparés : des drames invisibles</b>	<b>p. 5</b>
<b>La carence de données pointée par la Cour des Comptes</b>	<b>p. 6</b>
<b>Des fratries « invisibles »</b>	<b>p. 6</b>
<b>Le lien fraternel, un besoin fondamental</b>	<b>p. 7</b>
<b>Nos revendications</b>	<b>p. 8</b>
<b>Parcours de fratries</b>	<b>p. 9</b>
<b>SOS Villages d'Enfants</b>	<b>p. 13</b>
<b>Visite guidée d'un village d'enfants SOS</b>	<b>p. 15</b>

La maison commune, la maison familiale,  
la mère SOS, l'équipe éducative...



Visite guidée  
d'un village  
d'enfants  
SOS en  
dernière page

## Journée internationale des droits de l'enfant Mobilisation pour le droit des frères et sœurs à grandir ensemble

Les enfants ambassadeurs... des enfants. Deux-cents écoliers vont créer l'événement le 19 novembre en participant à une chorégraphie géante, à Paris, pour dénoncer la souffrance des fratries séparées en cas de placement. Mais aussi livrer un message d'espoir incarné par l'action quotidienne de SOS Villages d'Enfants qui accueille sous le même toit les frères et sœurs issus de familles en grandes difficultés.

### Enfants placés / fratries séparées : la mauvaise équation

Les enfants sont solidaires et nous le montrent une nouvelle fois. Ils nous donnent Rendez-vous le vendredi 19 novembre, à l'occasion de la Journée mondiale des droits de l'Enfant : rassemblés sur un lieu stratégique de la Capitale, le Champ-de-Mars, 200 d'entre eux dénonceront la souffrance des fratries séparées en cas de placement, suite à des défaillances parentales (maltraitements, graves dysfonctionnements familiaux, mise en détention des parents...). Ils rappelleront aussi qu'une association œuvre pour mettre fin à cette injustice : SOS Villages d'Enfants. Pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, des écoliers de la région parisienne nous interpellent lors d'un événement symbolique.



**200 enfants vont lancer un SOS  
le 19 novembre 2010 à 9H30  
au Champ-de-Mars**

Vêtus de capes de couleurs, ils dessineront un message destiné à interpeller l'opinion publique sur la problématique des fratries placées pour leur propre protection.

Une nécessité qui conduit pourtant parfois à la séparation de frères et de sœurs. Un malheur ajouté à un drame, en somme...

Mais pas une fatalité.

## SOS Villages d'Enfants s'est en effet donné pour mission de maintenir le lien fraternel, un lien fondamental.

Cette mobilisation spectaculaire lance un message d'espoir pour rappeler l'action concrète de l'association. Laquelle est soutenue par la marraine de SOS Villages d'Enfants, Anny Duperey et ses ambassadrices, Laurence Ferrari et Astrid Veillon.

SOS Villages d'Enfants bénéficie cette année du soutien du tandem Omar et Fred, en particulier via des vidéos diffusées sur Internet.



Pour voir les vidéos,  
cliquez [ici](#) ou [par ici](#).

# Frères et sœurs séparés : des drames invisibles

**Des « frères et sœurs » ne sont pas considérés comme tels en France aujourd'hui. Et pourtant ils souffrent, terriblement. Ils sont sans doute des milliers, bousculés dans des drames familiaux, puis placés mais... séparés. Des chiffres précis sur les fratries séparées en France ? Il n'en existe pas ! Tout simplement parce que cette réalité n'est pas appréhendée.**

La chance de grandir avec ses frères et sœurs, chaque enfant y a droit. Mais le peut-il vraiment ? **Les données relatives aux fratries concernées par des mesures de placement n'existent pas en France.** Seul un chiffre est disponible, celui des 266 000 mineurs/an pris en charge en France dans le cadre d'une mesure de protection.

SOS Villages d'Enfants est régulièrement consulté pour l'accueil de fratries. Mais il paraît aujourd'hui impossible de connaître le nombre d'enfants qui pourraient être concernés.

Un outil manque, malgré une volonté politique réelle. Preuve de cette prise de conscience des autorités, les relations entre les frères et sœurs ont fait l'objet d'un texte de loi, en décembre 1996, issu des suggestions formulées lors du troisième Parlement des enfants réuni à l'Assemblée nationale le 1<sup>er</sup> juin 1996. Il stipule : « *L'enfant ne doit pas être séparé de ses frères et sœurs, sauf si cela n'est pas possible ou si son intérêt commande une autre solution. S'il y a lieu, le juge statue sur les relations personnelles entre les frères et sœurs* ». (Loi n° 96-1238 du 30 déc. 1996 – article 371-5).

Mais comment appliquer un texte concernant une population qui n'est pas clairement identifiée si aucun recueil de données sur les fratries séparées n'existe ? Dépourvus de cet outil, les Conseils Généraux, qui ont compétence en matière de protection de l'enfance, ne peuvent donc que difficilement appréhender ces situations souvent complexes. Ils ne peuvent pas identifier le nombre d'enfants concernés ni les besoins, ni les moyens pour optimiser les réponses.



## La carence de données pointée par la Cour des Comptes

La Cour des Comptes, dans un rapport sur la Protection de l'enfance en octobre 2009, a pointé la carence liée au manque de données, d'une façon générale. Elle dénonce en effet « des données dispersées, peu fiables et incomplètes ». Déjà, en 1996, une Commission du Sénat notait que « la séparation des fratries » était une « réalité difficile à mesurer ». C'est dire si peu de chemin a été réalisé depuis...

### Extraits :

- « Les schémas départementaux auraient dû constituer l'instrument privilégié pour programmer les évolutions de l'offre de prise en charge... Pourtant, globalement, l'offre de prise en charge évolue peu et apparaît marquée par sa rigidité ».
- « La loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale affirme la primauté de la prise en compte des besoins de la population. Les schémas d'organisation sociale et médico-sociale devraient constituer l'outil privilégié pour faire évoluer l'offre de prise en charge et l'adapter aux besoins.
- « La fragilité des données recueillies au niveau national et dans les départements incite à une grande prudence dans les analyses. »

### Des fratries « invisibles »

Faute de connaissance précise des séparations au cas par cas et plus globalement de statistiques, il n'y a pas de réponse suffisante, et parfois aucune, à ces histoires dramatiques. Les dommages qui résultent de cette carence sont nuisibles, à double titre.

Les enfants qui vivent le drame de la séparation d'avec leurs frères et sœurs sont pénalisés, lourdement, sans que des adultes « responsables » puissent leur venir en aide.

Les dégâts se font aussi ressentir sur le plan de l'organisation ; les places manquent pour l'accueil des fratries. Les services de l'Aide Sociale à l'Enfance ne disposent pas toujours de structures adaptées. Doit-on y voir une conséquence de cette absence de moyens d'alerte ? Les acteurs de la vie sociale le savent, les spécialistes de la petite enfance le clament et le politique comme le législateur en ont pris acte.

Un dossier peut être « en souffrance ». **Mais un enfant ?** Doit-il être privé de ses frères et sœurs ?

## Le lien fraternel, un besoin fondamental

« Frères et sœurs en danger, unis pour se reconstruire », c'est le credo de SOS Villages d'Enfants. L'association, mais aussi les chercheurs, les travailleurs sociaux comme les pouvoirs publics s'accordent sur un constat : un lien fraternel maintenu peut être l'assurance d'un développement, et d'un avenir meilleur. Il peut être une ressource, voire même la seule ressource d'un enfant devenu adulte qui n'aura pas d'autre appui familial que celui d'un « grand frère » ou d'une « grande sœur », lorsque les parents sont défailants ou absents.

- « La fratrie est un cadre où des liens intimes peuvent se tisser, des solidarités se construire mais des rivalités, des conflits, sont aussi susceptibles d'y surgir à l'image des groupes sociaux auxquels l'enfant appartiendra en dehors du cercle familial. Elle est dès lors un espace où l'enjeu va être de s'insérer dans le groupe, d'y développer des liens tout en acquérant son individualité, » explique Monique Buisson, sociologue au CNRS.

L'anthropologue Catherine Enel<sup>1</sup> a été sollicitée pour animer un espace d'échanges entre jeunes adultes, anciens de villages d'enfants SOS, et les faire s'exprimer sur le thème de la fratrie dans le placement :

- « Sans éluder les difficultés qu'ils ont eues, pendant le placement ou à la sortie du village SOS, les anciens font la part des choses. Tous sont reconnaissants à l'association d'avoir permis le maintien du lien fraternel pendant l'enfance, lequel leur a permis d'échapper à la dislocation totale de leur famille. Ils estiment aussi que le placement en fratrie est fondamental pour maintenir la notion de famille et favoriser la construction de l'individu :  
« Mes sœurs, elles sont sacrées... sans elles, je ne sais pas comment j'aurais tenu... c'étaient les seuls liens familiaux... si je n'avais pas eu mes sœurs, je ne connaîtrais même pas le mot famille... au village d'enfants SOS, j'avais mes deux piliers qui étaient là, mes deux sœurs ». »
- « C'est très important de garder des frères et sœurs ensemble, dans un cocon qui permet de reconstruire une famille et d'avancer ensemble ».



<sup>1</sup> Catherine Enel, *Les Cahiers de SOS Villages d'Enfants* (2006)

**En effet, l'expérience de plus de 50 ans de SOS Villages d'Enfants démontre que l'accueil de fratries dans le cadre du placement présente de nombreux avantages, pour les enfants et pour les Services d'Aide Sociale à l'Enfance.**

**Pour les enfants** – L'accueil permet aux frères et sœurs de partager une vie de famille, dans un cadre chaleureux et sécurisant qui favorise ces liens dans la durée. Il leur offre l'opportunité de découvrir les règles de la vie en communauté et facilite leur insertion sociale et professionnelle.

**Devenus adultes, 69% des frères et sœurs accueillis en village d'enfants SOS ont des relations chaque mois, dont 43% chaque semaine.**

**Pour les conseils généraux** – L'accueil de fratries permet une certaine stabilité dans le placement. Il représente aussi un modèle économique raisonnable par rapport à des « placements » qui doivent être renouvelés dans des lieux différents.

#### **Les points forts de SOS Villages d'Enfants :**

SOS Villages d'Enfants a le souci de s'adapter aux besoins des enfants, des familles et des attentes de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Des travaux de recherche observent et évaluent les pratiques éducatives de l'association.

Son expertise s'appuie sur une expérience de plus de 50 ans et une présence dans le monde entier (132 pays).

## **Nos revendications**

Quelle société voulons-nous ?

Un monde où la souffrance n'existe pas au prétexte qu'elle n'est pas actée dans des statistiques ?

Un monde où on laisse à leur triste sort les plus fragiles d'entre nous, déjà ballotés dans des histoires familiales douloureuses, puis arrachés à leurs frères et sœurs ?

Simplement parce qu'il n'existe pas de moyens pour les aider à se reconstruire ensemble ?

SOS Villages d'Enfants se mobilise autour de la journée internationale des droits de l'enfant et lance un cri d'alarme avec deux revendications essentielles :

- **des données chiffrées qui permettent d'évaluer la situation des fratries et d'y répondre.**
- **des structures adaptées pour la prise en charge des fratries**

La mission de SOS Villages d'Enfants : que frères et sœurs partagent la même enfance et qu'une fois réunis, ils puissent se reconstruire et devenir des adultes épanouis, sans reproduire les schémas de souffrance qu'ils ont subis.

Il n'y a pas de fatalité, des solutions existent, c'est le quotidien de l'action de SOS Villages d'Enfants.

Encore faut-il que notre société se donne les moyens de sa dignité.

# Parcours de fratries

La chaleur et la sécurité d'une famille, quoi de plus précieux ? Un droit que la vie n'accorde pourtant pas à tous. Parce que papa et maman n'y arrivent plus, parce que l'un d'eux est incarcéré ou maltraitant, l'issue peut être le placement de certains enfants. Mais à cette séparation d'avec leurs parents s'ajoute parfois un autre déchirement : l'éclatement des fratries dans différentes structures.

Là est tout le combat de SOS Villages d'Enfants : réunir sous un même toit frères et sœurs pour qu'ils puissent guérir leurs blessures, retrouver un quotidien structuré avec l'affection d'une « mère SOS » et faire route vers l'âge adulte **ENSEMBLE**. Autant de cheminements qui débutent souvent sur des sentiers difficiles mais qui, à la faveur de l'unité d'un foyer retrouvée, nourrissent des souvenirs heureux en devenant de belles histoires. En voici quelques unes.

*Tous les prénoms des histoires qui suivent ont été modifiés par souci de discrétion.*

## Nicolas, Clara, Bruno : reniés puis (re-)nés...

### Village d'enfants SOS de Neuville Saint Rémy (Nord)

Nicolas, 2 ans, Clara et Bruno, jumeaux de 3 ans, ne comptaient plus. Ni pour maman, ni pour papa. Pour des raisons inexplicables, leurs parents préféraient les « grands », âgés de 5, 6 et 10 ans, qui d'ailleurs n'étaient guère mieux lotis, finalement. Car c'est toute cette fratrie nombreuse qui n'était pas heureuse. En termes techniques, on appelle ça une « carence éducative ». Des mots qui recouvrent des maux terribles, l'histoire d'une mère en détresse psychologique et d'un père désinvesti. Conséquence, ces six enfants, les « préférés » comme les délaissés ont été placés. Dans une pouponnière pour les quatre plus jeunes. Les deux aînés ayant rejoint une autre structure d'accueil...

En juin 2009, le téléphone sonne au village d'enfants SOS de Neuville. Un havre du Nord auquel l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) souhaiterait confier Nicolas, Clara et Bruno. L'idéal, bien sûr, aurait été de réunir les six petits naufragés de l'amour. Mais la fracture affective ouverte entre eux par leurs parents était béante. Une situation dramatique que Dominique Cokelaer, le directeur du village SOS, résume ainsi : « *Si leurs père et mère, en venant les visiter, avaient souhaité n'en voir que trois, le sentiment d'abandon des trois plus jeunes en aurait été aggravé* ».

Il faut agir. Leurs aînés ayant bénéficié d'autres dispositifs d'accueil, il est impératif de donner une vraie chance au trio Nicolas-Clara-Bruno. C'est là qu'ils font la rencontre qui va changer leur vie. Cet espoir n'attendait qu'eux. Elle s'appelle Ghislaine, elle a 54 ans et leur ouvre les bras. Pas d'un coup, pas comme ça. Cette dame qui s'est accroupie à leur niveau pour croiser leurs regards est venue les rencontrer régulièrement sur leur lieu d'accueil. Puis, un jour, et d'autres encore, les a emmenés découvrir le village d'enfants SOS et un joli pavillon. Puis Ghislaine leur a dit que ce serait « leur » maison. En avril 2010, elle a tenu sa promesse. Une nouvelle vie commençait.



Leur nid avait été préparé. « Comme les enfants avaient d'abord vécu en pouponnière, une structure pour tout-petits avec des espaces clos, on a commencé par installer leur espace de jeu dans la salle à manger, avec vue sur le jardin, raconte Ghislaine. Ainsi, ils n'étaient pas perdus. Ils ont pu faire en douceur l'apprentissage de ce nouvel environnement, avec ses dangers et ses inconnus ».

La mère SOS suit aussi progressivement le projet établi pour chaque enfant :

halte-garderie pour l'un, invitations chez des amis pour l'autre, courses au marché pour le troisième, et bien sûr les tablées autour du petit-déjeuner tous ensemble, sans oublier les câlins et histoires du soir pour bien dormir... Bref, la vie de famille ! Première grande victoire : les enfants se lient avec d'autres du village SOS, d'autant plus facilement qu'ils sont en terrain connu. Le rythme de cette existence s'installe. Sans heurt. Forts, car réunis. Confiants, parce qu'aimés, dans une atmosphère sécurisante.

L'automne approche, le temps de l'école. Clara est devenue propre. Quinze jours après, son frère en fait autant. De l'intérêt de l'émulation au sein d'une fratrie : tous deux sont ainsi prêts à faire leur première rentrée, main dans la main ! Un autre cap si bien négocié qu'aujourd'hui ils partent chaque matin à la maternelle avec un plaisir non dissimulé. Quant au petit Bruno, il fait comme tous ceux de son âge : il dit « non » !

Frères et sœurs reverront tous les deux ans un juge pour enfants. Même si les chances de rejoindre leurs parents biologiques sont encore de lointaines perspectives... Malgré tout, l'essentiel est là : Nicolas, Clara et Bruno rient, apprennent et s'accrochent à Ghislaine avec toute la force de leur besoin abyssal d'affection. C'est qu'elle les aime, Ghislaine. Tout en gardant à l'esprit qu'elle n'est pas leur maman, toujours sur le fil entre l'affection et la défiance vis-à-vis d'une confusion qui, à terme, serait une nouvelle blessure. Un jour, ces trois petits mômes poseront des questions. Ghislaine y répondra. Là, quand il faut. Prête à s'effacer pour que ces oisillons tombés d'un nid puissent, depuis un autre, prendre leur envol.

## Cinq enfants en recherche d'amour...

### Village d'enfants SOS de Marange-Silvange (Moselle)

Ils s'appellent Enzo, Maud, Noé, Maxime et Léa. Ils ont la même maman, qui n'a pas 30 ans et n'a jamais su s'occuper de ses nombreux bébés. Négligences, violences, carences éducatives, absence de soins, manque d'affection...

Les assistantes maternelles, comme les éducateurs ont beau aider et soutenir, rien n'y fait. Au rythme des multiples séparations-réconciliations entre papa et maman, les enfants sont ballottés et la décision des services sociaux doit être prise : ils sont placés. Mais ces petits frères et sœurs déjà meurtris par la vie doivent-ils aussi être séparés ? Grâce à SOS Villages d'Enfants, Maud et Enzo ont été accueillis ensemble auprès d'une mère SOS du village d'enfants SOS de Marange (Moselle), en 2007. Ils avaient alors 6 et 5 ans, et découvrir la chaleur familiale après leurs séjours en foyer fut comme une renaissance.

Le petit frère, Noé, alors en pouponnière, venait régulièrement au village SOS de Marange pour visiter ses aînés. Jusqu'à les rejoindre enfin, à l'âge de quatre ans, tout comme les jumeaux Maxime et Léa, nés en 2006, et qui compléteront la fratrie au village SOS en août 2009.

Certes, il a fallu du temps pour réunir à nouveau cette fratrie. Mais ce temps était nécessaire pour offrir à chacun des enfants le meilleur accueil possible et donner toutes ses chances à ce nouveau départ dans la vie.

Depuis, la vie a repris ses droits. Le bonheur des enfants aussi. Même si les espoirs de recoudre le tissu familial biologique plus que déchiré sont chahutés... Coups durs : le papa n'a pas tenu longtemps les engagements qu'il avait pris pour les voir cet été. Quant à la maman, ses rendez-vous avec ses enfants organisés dans un Centre Médico-Social situé à mi-chemin entre son domicile et le centre, elle ne s'y présentait pas toujours...

Depuis deux ans, elle n'a plus donné signe de vie. Mais Enzo, du haut de ses 9 ans, prend son rôle de grand frère très au sérieux. Lui qui ne voit plus sa maman et ne connaît pas son vrai papa.



## Gaëtan, Gaëlle, Anna et Sophie : ensemble, plus forts

### Village d'enfants SOS de Calais (Pas-de-Calais)

Un jour de septembre 2002, Stéphanie s'est retrouvée avec trois enfants de trois, quatre et cinq ans mais aussi un bébé de 14 mois sous son toit. Celui d'une maison du village SOS de Calais. Violences physiques, morales, négligences incroyables : Gaëtan, Gaëlle, Anna et Sophie revenaient de l'enfer. Ensemble, ils allaient enfin pouvoir se reconstruire. Ou se construire. On n'osera pas ajouter « tout simplement ». Parce qu'il fallait et faut encore à leur mère SOS des ressources d'amour, de patience et de savoir-être inépuisables pour leur apprendre à conjuguer vivre au futur...

Près de huit années ont passé. Aujourd'hui, Sophie, Anna, Gaëlle et Gaëtan ont entre 9 ans pour la plus jeune et 13 ans et demi pour l'aîné. Et le constat de Stéphanie est exemplaire quant à la nécessité absolue de maintenir le lien des fratries... Elle explique que Gaëtan « avait en charge » certaines de ses sœurs, tâche qu'il partageait avec Gaëlle, mais il était, par la force des choses, devenu « un père de substitution. » Un trop jeune pater familias, mais ce lourd rôle ainsi que celui de Gaëlle ont été guidés par un réflexe d'autodéfense de la fratrie, si ce n'est de survie.

Comment imaginer, dès lors, séparer ces enfants, adultes à la place des adultes ? Pour autant, restait à Stéphanie une tâche délicate : redonner à chacun sa place d'enfant. Un travail qu'elle poursuit encore, pour panser, jour après jour, les blessures morales de l'aîné. « *Il n'avait pas conscience qu'il existait* », dit-elle. C'est lourd de conséquences aujourd'hui. Mais ces liens produisent aussi de solides bases. « *La plus jeune s'approprie les souvenirs d'enfance des aînés* ». En fait, tous les quatre alimentent un album de famille déchiré pour certains, totalement brûlé pour d'autres. Un puzzle qu'il faut absolument reconstituer. Pour savoir d'où l'on vient. Mais surtout où l'on va.

Ce chemin s'ouvre... « *Ils ont appris à manger - ils ne connaissaient pas des aliments aussi ordinaires que les haricots verts ou ne savaient pas manger avec des couverts -, à dormir dans un lit, à avoir des horaires fixes...* », raconte encore Stéphanie. Laquelle résume ses joies : « *Quand je les vois parler tous ensemble, sourire, se sentir à leur place* ». Et sa fierté « *Lorsqu'ils emmènent à la maison un peu du monde extérieur* ». Ça s'appelle « grandir ». Entre frères et sœurs du même sang. Mais aussi avec les autres.

# SOS Villages d'Enfants

## Une conviction, l'affection source de reconstruction

Aujourd'hui en France, des enfants confrontés à des difficultés familiales graves risquent d'être placés séparément dans des foyers ou des familles. Pourquoi rajouter une souffrance supplémentaire au malheur d'être séparés de ses parents ?

C'est pour lutter contre cette double souffrance que SOS Villages d'Enfants s'est donné pour mission de redonner à des frères et sœurs qui ne peuvent pas vivre avec leurs parents, le bonheur de grandir ensemble selon un mode de vie familial. Préserver ce lien fraternel et favoriser leur reconstruction.

Dans le cadre d'un placement de longue durée, ces enfants sont confiés à une mère SOS qui les élève jusqu'à ce qu'ils soient autonomes. Elle leur offre un cadre affectif et éducatif stable, indispensable à leur développement. Ils grandissent dans une vraie maison qui devient la leur, où s'organise leur nouvelle vie. Là, ils vivent selon un mode de vie familial. L'ensemble des maisons constitue un village d'enfants SOS, placé sous la responsabilité d'un directeur.

Les enfants sont accompagnés au quotidien et dans la durée jusqu'à leur insertion sociale et professionnelle. Voir fiche « visite guidée d'un village d'enfants SOS ». SOS Villages d'Enfants agit en France (14 villages d'enfants SOS) et dans le monde (508 villages d'enfants SOS).



En France, depuis plus de 50 ans, SOS Villages d'Enfants permet aux frères et sœurs orphelins, abandonnés ou séparés de leurs parents pour raisons familiales graves de grandir ensemble dans la chaleur et la sécurité d'une vie de famille.

L'association accueille en France près de 900 enfants et jeunes adultes dans 14 villages d'enfants SOS et 2 établissements associés. Le 14e village SOS ouvre ses portes en novembre 2010, dans le Val d'Oise à Persan.

SOS Villages d'Enfants France est membre de SOS Villages d'Enfants International. **Présente dans 132 pays, la fédération internationale prend en charge plus de 76 000 enfants et jeunes dans plus de 508 villages d'enfants SOS. Avec plus de 2 000 structures scolaires, éducatives, sociales et médicales, elle vient en aide à plus de 1 million de bénéficiaires dans le monde (enfants, jeunes et adultes).**

## Tout commence en 1949

Dans l'Europe dévastée, 2 millions d'orphelins émergent des décombres. Accueillis dans des orphelinats de fortune, frères et sœurs sont bien souvent séparés. Aucun aîné pour essuyer les larmes des cadets, pas de grande sœur pour rassurer l'enfant bouleversé par un cauchemar. Emu par la détresse de ces enfants, le Docteur Hermann Gmeiner crée le premier village d'enfants SOS.

**Son projet :** redonner à des frères et sœurs orphelins, abandonnés ou séparés de leurs parents, le bonheur de grandir ensemble dans la chaleur et la sécurité d'une nouvelle vie de famille.

1949 : Le premier village d'enfants SOS est construit à Imst en Autriche.

1956 : Construction du premier village d'enfants SOS à Busigny (Nord).

1963 : Ouverture en Corée du premier village d'enfants SOS situé dans un pays en développement.

1964 : Toutes les associations nationales se regroupent au sein de la Fédération internationale dont le siège est à Innsbrück en Autriche.

1969 : L'association française SOS Villages d'Enfants est reconnue d'utilité publique.

2006 : SOS Villages d'Enfants France célèbre son 50<sup>e</sup> anniversaire.

2009 : La fédération internationale fête son 60<sup>e</sup> anniversaire.

Au-delà de l'accueil en villages d'enfants SOS, SOS Villages d'Enfants a élargi ses actions, pour répondre aux larges besoins des enfants dans le monde, autour d'axes complémentaires :

- le renforcement des familles fragilisées, dans le cadre de la prévention de l'abandon
- l'éducation et la santé

# Visite guidée en village d'enfants SOS

## La mère SOS

A la fois le guide et le témoin de l'évolution des enfants qui lui sont confiés, la mère SOS leur apporte l'affection, la sécurité et le cadre éducatif dont ils ont besoin pour s'épanouir et devenir des adultes autonomes.

La mère SOS organise la vie familiale, fait respecter les règles de « savoir vivre ensemble », inculque les valeurs fondamentales et prodigue les gestes de tendresse dont chacun a besoin.

## La maison familiale

La maison devient le nouveau foyer des enfants accueillis avec un rythme et des habitudes qui leur sont propres.

Sous son toit, les enfants éprouvent un sentiment de sécurité et d'appartenance. Ils y grandissent et apprennent ensemble à partager les responsabilités, les joies et les peines de la vie quotidienne.

## Les frères et sœurs

Les enfants qui grandissent sans leurs parents ont, plus encore que les autres enfants, un besoin vital de leurs frères et sœurs. En partageant les expériences du quotidien et les mêmes valeurs, ils poursuivent leur histoire commune et tissent ensemble le fil d'une nouvelle vie.

## Le village d'enfants SOS

L'ensemble des maisons familiales constitue un « village » parfaitement intégré dans son environnement. Une équipe éducative accompagne les enfants pour les aider chaque jour à se construire, maintenir des liens avec leur famille biologique et préparer leur avenir.



## Ma vie au village SOS

*« Je vais à l'école comme tous mes copains du quartier et quand, parfois, les notes ne sont pas assez bonnes, l'éducateur m'aide à faire mes devoirs. Je suis arrivé ici quand j'étais un « petit » avec mes deux frères et ma sœur. »*

## La maison commune

Au milieu des maisons familiales, un bâtiment un peu plus grand abrite un site informatique et les temps de soutien scolaire, une salle de réunion, les bureaux du directeur et de l'équipe

éducative et administrative, ainsi que des lieux d'accueil pour les hôtes de passage, et pour les visites des parents.

## Le directeur

Il est responsable du village SOS. Il est le garant des droits de chaque enfant. Pour cela, il est en lien avec les services de l'Aide Sociale à l'Enfance, organise le travail de chacun. Il est secondé par un chef de service éducatif. A ses côtés, la secrétaire assure les tâches administratives et de comptabilité.

## Les éducateurs

Leur rôle est complémentaire de celui de la mère SOS auprès de l'enfant. Ils interviennent en particulier sur les questions de scolarité, de loisirs et assurent un suivi individuel de tous ceux qui en ont besoin ; en particulier pour les aider dans leur insertion sociale et professionnelle.

## Le psychologue

Il est attentif aux souffrances cachées de chaque enfant et veille à son épanouissement. En cas de besoin, il aide aux suivis psychologiques extérieurs.

## L'équipe de service

Aide ménagère et ouvrier d'entretien interviennent pour l'entretien intérieur et extérieur des maisons afin de soulager la mère SOS des tâches trop lourdes.

# Frères et sœurs en danger, unis pour se reconstruire



**SOS VILLAGES  
D'ENFANTS  
FRANCE**

6, cité Monthiers  
75 009 PARIS  
[www.sosve.org](http://www.sosve.org)

Pour que frères et sœurs  
partagent la même enfance

Crédits photos : Philippe Jacob, Julien Cauvin, François Pugnet, Benoît Deves, « Comme les doigts de la main » de Kelvin 7ans 1/2, SOS Villages d'Enfants, Katerina Ilievska.

## Contacts Presse

### Mediaprism Group

Marta Arias : 01 53 29 10 03 – [marta.arias@mediaprismgroup.fr](mailto:marta.arias@mediaprismgroup.fr)

Anne Rabasse : 01 53 29 09 59 – [anne.rabasse@mediaprismgroup.fr](mailto:anne.rabasse@mediaprismgroup.fr)

Jean-Claude Roux : 01 53 29 25 02 – [jeanclaude.roux@mediaprismgroup.fr](mailto:jeanclaude.roux@mediaprismgroup.fr)

### SOS Villages d'Enfants

Frédérique Lecuyer : 01 55 07 25 40 – [flecuyer@sosve.org](mailto:flecuyer@sosve.org)

Chantal Palitzyne : 01 55 07 25 42 – [cpalitzyne@sosve.org](mailto:cpalitzyne@sosve.org)

Assia Sadaoui : 01 55 07 25 47 – [asadaoui@sosve.org](mailto:asadaoui@sosve.org)